

appel syndical et continental à observer un arrêt de travail vendredi 14 mars de 12h à 14h

La Confédération européenne des syndicats (CES) a lancé un appel continental pour des arrêts de travail le 14 mars à midi. Il s'agit là d'une des dernières possibilités de montrer que nous rejetons la guerre et voulons l'empêcher. L'Union syndicale suisse (USS) estime que cette action est tout à fait judicieuse et aura d'importants effets. Elle prie donc les syndicats du pays d'appeler leurs membres et l'ensemble de la population à organiser des interruptions de travail le 14 mars à midi.

En conséquence, la Communauté genevoise d'action syndicale, s'appuyant sur la détermination anti-guerre de ses composantes et le courage des travailleuses et des travailleurs du canton, invite chacune et chacun à donner la meilleure suite possible à l'appel du mouvement syndical européen.

Les syndicats prenant la responsabilité politique d'organiser au mieux ce arrêt de travail, ils comptent également sur la capacité et l'initiative des salariées et des salariés pour que leurs démonstrations soient significatives.

Toutes les formes de manifestations peuvent être adoptées (débrayage, assemblée de services ou d'entreprise, pause prolongée, réunions aux changements d'équipe, etc.), ou un message à notre adresse pour celles et ceux qui ne peuvent pas en faire plus (CGAS, Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève, info@cgas.ch)

Il conviendra ainsi à tout le moins, entre 12h et 14h, de réduire au strict minimum toute transformation d'argent en marchandises ou services et inversement, de s'abstenir de toutes communications téléphoniques, d'éteindre les ordinateurs, et de se déplacer à pied (sont réservées les mesures de première urgence en matière sanitaire et de sécurité).

rendez-vous à toutes celles et ceux qui peuvent se déplacer sur le pont du Mont-Blanc

pour y signer massivement, d'une part notre exigence du respect des instances des Nations Unies - aucun gouvernement ne doit pouvoir s'ériger seul justicier et soumettre un autre par les armes; et d'autre part, nos engagements individuels à faire respecter une demi-journée de grève (08h à 12h00) le lendemain des bombardements en Irak s'ils sont néanmoins organisés contre l'avis du Conseil de sécurité.

Nous adjoindrons à ces signatures les résolutions ou autres déclarations qu'adopteront les salarié-e-s sur leur place de travail, et nous remettrons le tout à Madame la Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey pour qu'elle l'achemine par voie diplomatique à qui de droit.

Sur le pont du Mont-Blanc, nous donnerons la parole à Bob Muehlenkamp - fondateur de l'USLAW (Union des syndicats américains contre la guerre). Il s'exprimera également le 13 mars à 20h à l'UOG (place des Grottes 3)